

Merci de votre intérêt pour mon texte.

N'oubliez pas de faire le nécessaire pour les droits d'auteur auprès de la SACD (<http://www.sacd.fr>) si vous jouez ce texte dans le cadre de représentations publiques.

Selon la nature de votre spectacle, la SACD vous indiquera s'il y a un montant à payer ou pas.

Si le texte n'apparaît pas dans la liste de mes textes, c'est qu'il n'a pas encore été joué. Je ferai alors l'inscription au répertoire de la SACD et vous pourrez faire la demande quelques jours plus tard.

C'est grâce aux droits d'auteur que les auteurs vivent et peuvent vous proposer des textes pour votre plaisir et celui de votre public.

Quand vous créez un spectacle, même si les représentations sont gratuites, vous payez les décors, les costumes, les accessoires... il n'y pas de raison de ne pas payer le travail de l'auteur sans qui il n'y aurait pas de spectacle.

Tous mes vœux de succès pour votre projet.

Camarades

Sketch

de Pascal Martin

Droits d'exploitation

Ce texte est déposé à la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, 13 bis rue Ballu 75009 Paris France) sous le numéro d'enregistrement 147806.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation doit faire l'objet de l'accord de l'auteur.

Toute exploitation doit être faite par l'intermédiaire de la SACD.

L'auteur peut être contacté à l'adresse suivante : pascal.m.martin@laposte.net

Les autres pièces de l'auteur sont présentées à cette adresse

<http://www.pascal-martin.net>

Durée approximative : 5 minutes

Distribution :

- Le représentant de FO
- Le représentant de la CGT
- Le représentant de la CFDT
- Le représentant de la CGC
- Le représentant de la CFTC
- Le représentant de SUD

Des hommes ou des femmes

Synopsis :

Quand on est syndicaliste, on l'est jusqu'au bout et même au delà.

Les six personnages sont recueillis devant une tombe avec des badges de leurs organisations.

Le représentant de FO : Camarades, nous sommes réunis ce matin pour rendre un dernier hommage à notre camarade de revendications le camarade Robert mort tragiquement au cours d'une manifestation de soutien aux producteurs d'anisette. Je ne crains pas de dire que notre camarade Robert fut ignominieusement assassiné par les forces de l'ordre alors qu'il cuvait pacifiquement et dans un état de semi-inconscience sous un véhicule de police en raison de la chaleur accablante en ce jour de lutte. Camarades rendons un dernier hommage à notre compagnon Robert.

Le représentant de la CGT : Même si notre camarade Robert n'aurait jamais dû se trouver endormi sous ce car de CRS, nous ne sommes pas dupes de cette attaque inacceptable contre la liberté syndicale. Faire disparaître ainsi le plus vaillant défenseur de l'anisette, qui plus est de la part de la police elle-même, ne peut être qu'une manœuvre politique orchestrée au plus haut niveau. Pourquoi la police attaque-t-elle les défenseurs de l'anisette ? Quel intérêt y trouve-t-elle ? Pourquoi un tel revirement de situation ? La question mérite d'être posée.

Le représentant de la CFDT : Ne nous laissons pas intimider par la désinformation autour de cette affaire, et quand je dis affaire, je dis affaire d'état. Les circonstances de la mort du camarade Robert en cette journée de canicule sont une source de polémique savamment entretenue par les médias à la solde du gouvernement. Avez-vous lu la presse ? Température : 40 degrés à l'ombre selon les organisateurs, 28 degrés selon la police. De qui se moque-t-on ?

Le représentant de la CGC : Camarade Robert, tu n'es pas mort pour rien. Ta disparition tragique a resserré les liens distendus de l'union syndicale. C'est ensemble, main dans la main que nous allons nous battre pour que soient respectés nos droits et les droits de ceux qui ont mis leur confiance en nous, comme tu avais mis la tienne dans l'anisette.

Le représentant de la CFTC : Camarades, que dis-je, mes frères d'arme ! En ce jour de douleur pour nous tous, il ne faut pas que la peine nous aveugle. Même si l'émotion nous étreint, nous devons voir au travers de nos larmes quelle est la main tachée de sang qui tire les ficelles de cette machination. Cette bataille qui s'engage aujourd'hui est celle de l'humanité toute entière. Camarades, nous sommes l'avant-garde des combattants et

Robert était notre éclaireur. Les grandes multinationales de la distribution d'eau et leurs monopoles criminels sont derrière toute cette affaire. La guerre pour le contrôle des ressources en eau douce a commencé ! N'oubliez pas ! Un volume d'anisette pour 7 volumes d'eau. Qui s'attaque à l'anisette, s'attaque à l'eau !

Le représentant de SUD : Robert, mon ami, notre ami, tu resteras vivant dans la mémoire de tes compagnons et dans celui des générations futures. Aux côtés des plus grands défenseurs de la liberté, ton nom scintillera. Robert, grâce à toi et à ton dévouement exemplaire, grâce à ton sacrifice héroïque, l'anisette a aujourd'hui son Martin Luther King.

Le représentant de FO : Merci mes amis pour ces paroles de réconfort et d'espoir. Nous ne pouvions pas faire autrement que de porter un toast à la mémoire de Robert avec un dernier verre d'anisette, aussi je vous invite à prendre un verre et à trinquer à notre unité syndicale retrouvée.

Chaque représentant syndical sort une bouteille d'anisette différente.

Le représentant de FO : Ricard

Le représentant de la CGT : Pastis 51

Le représentant de la CFDT : Pernod 45

Le représentant de la CGC : Berger

Le représentant de la CFTC : Ouzo

Le représentant de SUD : ? (autre marque à trouver)

Le représentant FO s'apprête à servir de son anisette à tous.

Le représentant de la CGT : Notre syndicat ne voit pas d'inconvénient à s'associer à cet hommage, mais pas avec cette marque d'anisette. Nous avons quelques principes éthiques que nous devons de respecter. Je sais que tout le monde ne peut pas comprendre ici. Aussi, en raison des liens historiques qui liaient Robert à notre organisation, nous nous devons de porter un toast avec notre anisette.

Fin de l'extrait

Pour obtenir la fin de la pièce, merci de bien vouloir envoyer un courriel à cette adresse : pascal.m.martin@laposte.net en précisant :

- **Le nom de la troupe**
- **Le nom du metteur en scène**
- **L'adresse de la troupe**
- **La date envisagée de représentation**
- **Le lieu envisagé de représentation**

Faute de fournir ces informations, la fin du texte ne sera pas communiquée.